

## Conseil d'administration du 10 juillet 2020

Le dix juillet deux mille vingt, à 18 heures, les membres du conseil d'administration de l'association se sont réunis à la Salle JP Calloch à Plouhinec

Sont présents : Agnès Croizer, Jean-Jacques LE FLOCH, Vincent MESLET, Yannick PUREN, Michel LE GUENNEC, Philippe THOMAS, Nicolas UHEL, Daniel PERSON, Michel LE GUENNEC

Sont absents et excusés: Guy CARRE, Joseph LE FLOCH, Madeleine FRANCOIS, Hubert FRANCOIS, Sarra MONJAL

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Jean-Jacques LE FLOCH, président, présente l'ordre du jour.

### **1- Accueil d'un nouveau membre au Conseil d'Administration.**

En remplacement de Dominique Le Guichaoua, démissionnaire, le Conseil d'Administration a fait appel à Nicolas UHEL. Ce dernier a accepté la proposition ; son poste d'administrateur devra être confirmé lors de la prochaine assemblée générale.

### **2- Accueil de Sarra MONJAL**

Après les nouvelles élections municipales, Madame le Maire a proposé la référente du bureau municipal auprès de notre Conseil d'administration, Mme Sarra MONJAL, adjointe aux affaires patrimoniales,. Absente aujourd'hui, elle s'était excusée.

### **3- Dossier de M Semenoux**

M Semenoux, expert auprès de la DRAC, et maître d'œuvre de la restauration de l'orgue, s'apprête à remettre son rapport à Mme Le Maire de Plouhinec.

Il a fait un devis chiffré de la restauration. Celle-ci s'élève à 471 512,16 € HT. Cette somme diffère sensiblement de celle que nous avons eue il y a 4 ans.

D'autre part, M Semenoux doit venir le mercredi 22 juillet à Plouhinec. Ce sera l'occasion de le rencontrer pour avoir des précisions sur son chiffrage.

### **4- 15 aout 2020**

A cause du Covid, toutes les manifestations sont supprimées. Le Pardon de Plouhinec sera maintenu religieusement dans une forme réduite.

A cette occasion, l'Association se propose en accord avec le recteur d'offrir le verre de l'amitié à la fin de la messe.

D'autre part, deux membres de l'Association ont réalisé des œuvres en patchwork et se proposent de les vendre ce jour-là au profit de l'orgue. Le Conseil d'administration donne son accord pour cette opération.

### **5- Journée du Patrimoine**

Il est proposé de réaliser la même opération que l'an passé.

A la question : fait-on visiter les éléments de l'orgue à Arlecan ? La réponse est unanimement négative.

Jusqu'à présent, nous avons été discrets sur le lieu de stockage. Nous voulons continuer à l'être.

Par contre, il est proposé qu'un échantillon de tuyaux soit présent dans l'église, ce jour-là.

### **6- Dons à la Fondation du Patrimoine**

Depuis le 7 juillet, notre compte augmente légèrement et atteint la somme de 44 095 €

### **7- Présentation de notre projet au Conseil municipal**

Quelques nouveaux membres du Conseil ont émis le vœu que leur soit présenté le projet de restauration de l'orgue. Nous répondrons favorablement à cette demande.

Opération à voir avec la déléguée du Conseil dans notre association, Mme Sarra Monjal.

A cette occasion, la visite du chantier d'Arlecan pourra être proposée.

### **8- Subvention municipale**

Les associations municipales peuvent recevoir une subvention de la Commune, via l’OMS. Après en avoir discuté, le Conseil d’Administration ne souhaite pas faire cette demande. En effet, le fonctionnement même de notre association se fait en permanence avec les services municipaux. La commune financera la tribune.

### **9- Délices et Orgues**

Après avoir rencontré Chrstian Le Squer, il y a quelques jours, ce dernier tient absolument que dans l’opération Délices et Orgues, les deux partenaires soient associés.

Son restaurant de Paris n’ouvrira pas avant le mois de décembre.

Olivier Lattry est obligé de remettre la plupart des concerts pour lesquels il est engagé.

Dans ces conditions, cette opération est remise à 2021 ou 2022

L’ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19 heures 30.